

L'EUROPE, LES POLITIQUES SOCIALES ET LA TRANSITION JUSTE

POUR



CONTRE



RAPPORT SPÉCIAL: COMMENT LES PARLEMENTAIRES BELGES DE L'UE ONT-ILS VOTÉ?

CE RAPPORT A ÉTÉ COMMANDÉ PAR



RECHERCHE FOURNIE PAR VOTEWATCH EUROPE ET EUMATRIX.EU

Sommaire

Introduction	1
Feuille de route pour une Europe sociale.....	3
Stages de qualité dans l'UE.....	4
Instrument d'urgence pour le marché unique.....	5
Révision du mandat de l'Autorité européenne du travail.....	6
Révision de la directive sur les comités d'entreprise européens.....	7
Coordination efficace des politiques économiques et surveillance budgétaire multilatérale	8
Fonds social pour le climat.	9
Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.....	10
Protection des droits humains et politique migratoire extérieure de l'UE..	11
Rôle de la politique fiscale en temps de crise	12
Nouvel instrument commercial pour interdire les produits fabriqués par le travail forcé.....	13
Action européenne commune en matière de soins.....	14
Une Europe sociale forte pour des transitions justes.....	15
Réduire les inégalités en mettant l'accent sur la pauvreté au travail.....	16
Des salaires minimums adéquats dans l'UE.....	17
Négociation collective (objectif: une couverture de 90% d'ici 2030).....	18
Des conditions de travail équitables, des droits et une protection sociale pour les travailleurs des plateformes	19
Renforcer l'application du principe «à travail égal, salaire égal» ou «un travail de valeur égale entre les hommes et les femmes».....	20
Défis pour les zones urbaines à l'ère post-Covid.....	21
De nouvelles ressources propres avec des effets redistributifs.	22
Le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises.....	23
Pandémie de Covid-19 : leçons tirées et recommandations pour l'avenir ...	24
Loi sur les services numériques (LSN)	25
Conférence sur l'avenir de l'Europe	26
Legal references.....	27

INTRODUCTION

Ces cinq dernières années, l'Union européenne a dû faire face à plusieurs crises, sur différents fronts. La pandémie de Covid-19, la crise climatique et la flambée des prix de l'énergie ont mis à rude épreuve l'économie et le tissu social européens, avec le risque d'accroître les inégalités sur le continent. À cet égard, les décideurs européens ont été invités à prendre davantage en compte la dimension sociale lorsqu'ils élaborent la réponse de l'UE à ces défis, y compris dans le contexte des transitions verte et numérique.

Il en résulte une nouvelle série d'initiatives sans précédent, notamment le Fonds de relance, le paquet européen visant à réglementer les plateformes numériques, de nouveaux fonds sociaux destinés à atténuer l'impact de la transition verte, ainsi qu'une attention croissante portée à l'emploi et aux conditions de travail.

Ces propositions ont suscité des sentiments mitigés sur l'échiquier politique: d'un côté, on félicite l'Union européenne de développer une union plus sociale; de l'autre, on s'inquiète des compétences croissantes des institutions européennes, tout en critiquant l'impact économique des mesures sociales renforcées.

Ce rapport vise à analyser le positionnement des membres belges du Parlement européen sur les dernières initiatives de l'UE ayant des implications sociales. Il évalue ainsi quelles forces politiques ont été les plus favorables à ce regain d'attention sociale.

LÉGENDE

Comment les députés européens ont-ils voté?



Pour



Abstention



Contre



Absent

Groupes politiques européens au Parlement européen



Gauche au Parlement européen
GUE/NGL



Renouveler l'Europe



Les Verts/ALE au Parlement
européen



Parti populaire européen



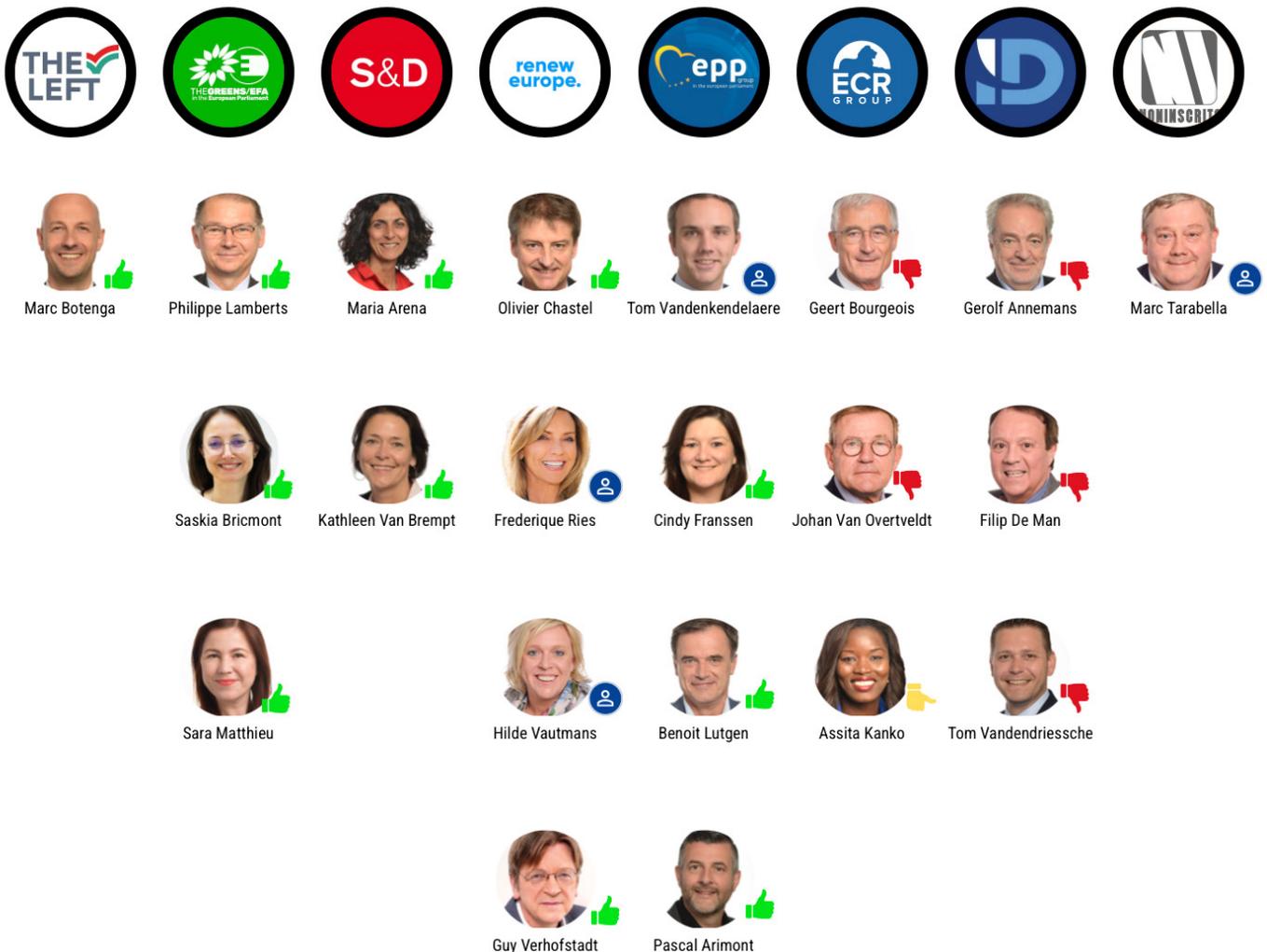
Alliance progressiste
des socialistes et démocrates



Conservateurs et
réformistes européens



Identité et démocratie



Feuille de route pour une Europe sociale (11 mai 2023)

Cette résolution clé en matière de politique sociale traite des problématiques croissantes de l'emploi, de la formation et de la pauvreté dans l'UE, tout en soulignant l'importance fondamentale du Pilier européen des droits sociaux (PEDS) pour l'avenir de l'Europe. Les solutions comprennent une intégration plus forte et une révision régulière du plan d'action du PEDS, ainsi que des mesures législatives supplémentaires de la part de la Commission et des États membres pour garantir la pleine mise en œuvre du PEDS, en mettant l'accent sur la garde d'enfants, la protection sociale, le logement et les services essentiels. Elle demande également que le prochain plan d'action PEDS soit soutenu par une stratégie européenne intégrée de lutte contre la pauvreté afin de s'attaquer au problème multidimensionnel de l'exclusion sociale.

La plupart des députés belges ont voté en faveur de l'initiative, avec le soutien des partis de centre droit et de gauche, un député des Verts ayant choisi l'abstention. L'opposition est venue des groupes les plus à droite: deux députés de la N-VA se sont opposés, un autre s'est abstenu. Le reste des votes négatifs provient du Vlaams Belang.



Stages de qualité dans l'UE (14 juin 2023)

Cette proposition vise à améliorer les conditions pour les jeunes qui participent à des stages dans l'UE. Le Parlement invite la Commission à proposer une directive contraignante établissant des normes minimales pour les stages et les formations par apprentissage, sur la base de la recommandation du Conseil européen de 2014 relative à un cadre de qualité pour les stages. La résolution vise à renforcer les normes énoncées dans le cadre de qualité pour les stages, par exemple des contrats avec des conditions transparentes et une durée déterminée, ainsi qu'un appel à un niveau minimal de rémunération pour les stagiaires.

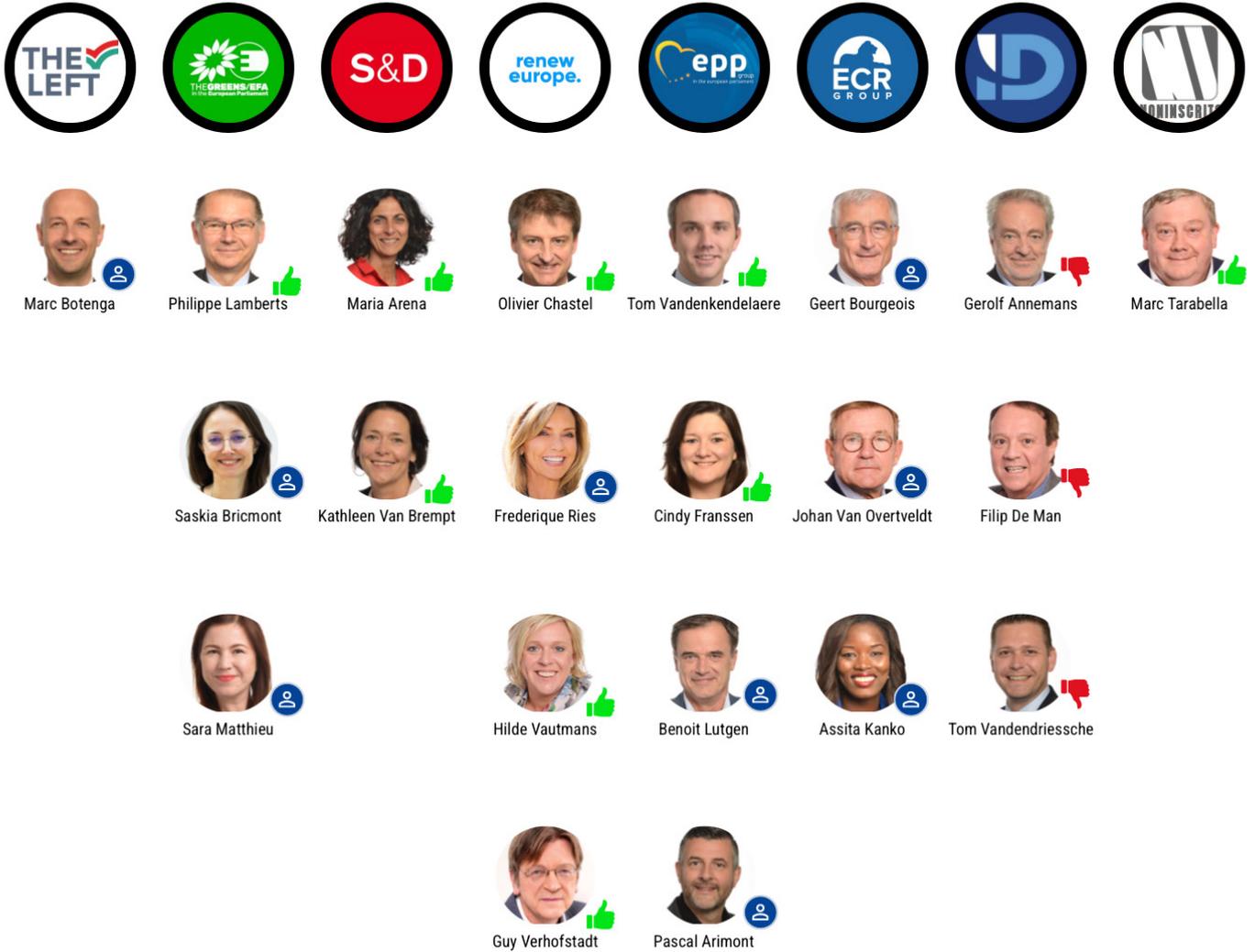
Les députés européens belges, toutes tendances politiques confondues, ont voté massivement en faveur de cette proposition. Seuls les députés de la N-VA et du Vlaams Belang se sont abstenus.



Instrument d'urgence pour le marché unique (13 septembre 2023)

L'initiative vise à mettre en place un instrument d'urgence pour le marché unique (IUMU) afin de garantir la libre circulation des biens, des services et des personnes au sein du marché unique dans le contexte de situations d'urgence. Cet instrument est conçu pour améliorer divers aspects critiques des chaînes d'approvisionnement, notamment une meilleure coordination, un meilleur suivi et une meilleure distribution des biens et des travailleurs, ainsi que pour donner à la Commission et aux États membres le pouvoir de contrôler et de coordonner les chaînes d'approvisionnement dans les situations d'urgence. La proposition protège également le droit à l'action collective, y compris le droit de grève.

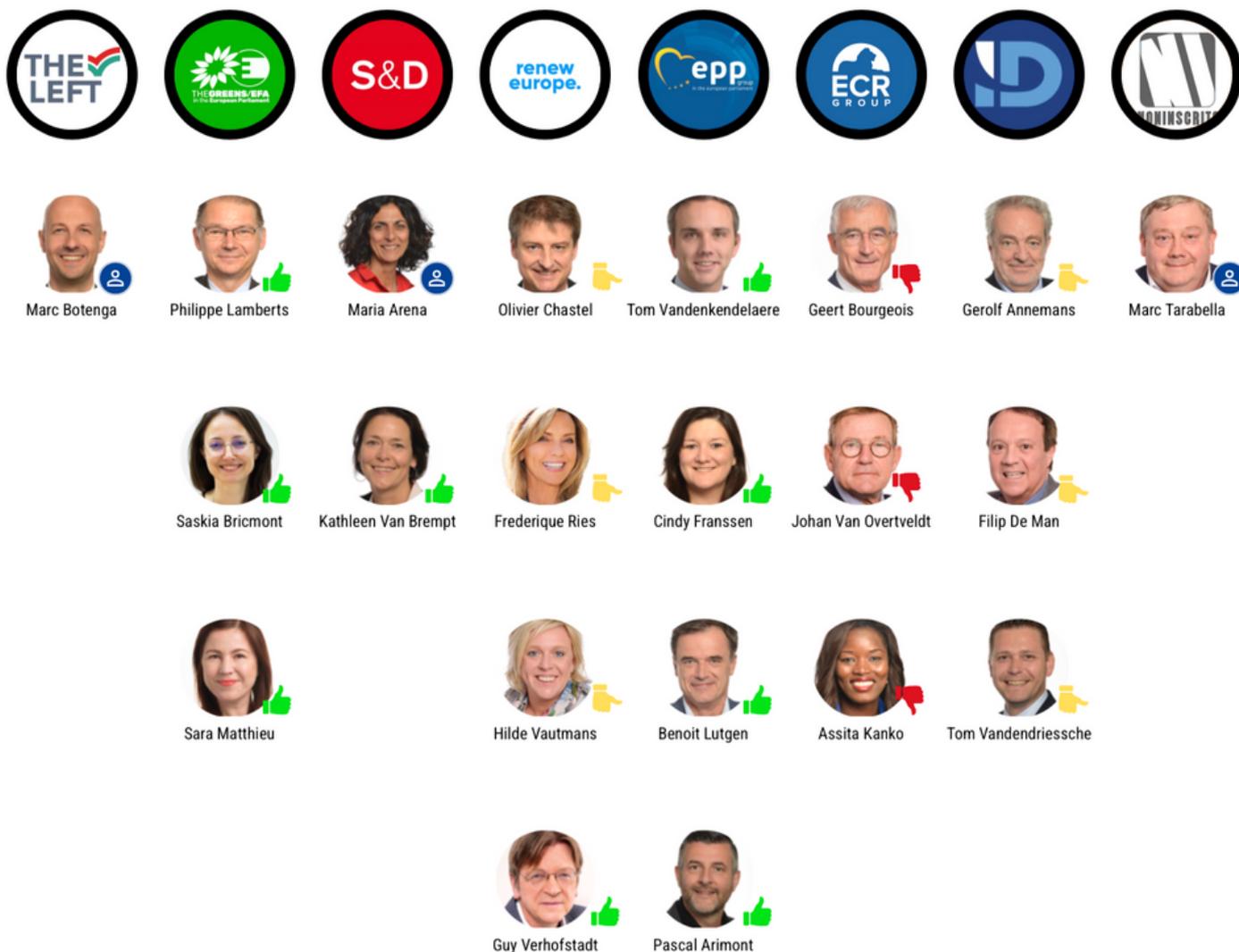
La majorité des députés européens belges ont soutenu cette proposition, avec l'appui des verts, des socialistes, des démocrates-chrétiens et des libéraux. L'opposition est venue des députés du PTB-PVDA, de la N-VA et du Vlaams Belang.



Révision du mandat de l'Autorité européenne du travail (18 janvier 2024)

Cette proposition vise à renforcer le mandat de l'Autorité européenne du travail (ELA) afin d'assurer une meilleure protection des travailleurs actifs dans un État membre autre que leur pays d'origine. Elle vise notamment à augmenter l'effectif et les ressources et à renforcer les pouvoirs et les compétences de l'ELA pour enquêter et effectuer des contrôles de sa propre initiative. Elle entend, en outre, étendre le mandat de l'ELA aux ressortissants de pays tiers travaillant dans l'UE.

Les députés européens belges ont majoritairement soutenu cette proposition, bien que nombre d'entre eux étaient absents lors du vote. Comme prévu, le soutien est venu de la gauche, des verts et des socialistes, mais les démocrates-chrétiens et les libéraux ont également voté en faveur de la proposition. L'opposition est venue des députés européens de la N-VA et du Vlaams Belang.



Révision de la directive sur les comités d'entreprise européens (2 février 2023)

Cette proposition invite la Commission à réviser la directive sur les CEE d'ici 2024. Les CEE sont chargés d'informer les travailleurs et de veiller à ce qu'ils puissent dialoguer avec la direction centrale sur les décisions importantes prises au niveau de l'UE et susceptibles d'affecter les conditions de travail ou d'emploi. Le rapport du Parlement propose plusieurs réformes, telles qu'un meilleur accès des travailleurs aux consultations, la fin de l'exemption pour les accords antérieurs à la directive, des sanctions plus sévères et un accès garanti à la justice nationale pour les CEE.

Les députés européens belges sont apparus divisés sur cette proposition. Les démocrates-chrétiens, les socialistes et les verts l'ont soutenue, tandis que les députés de la N-VA s'y sont opposés. Les députés du Vlaams Belang et libéraux se sont abstenus, à l'exception d'un député libéral qui a voté en faveur de la proposition.



Coordination efficace des politiques économiques et surveillance budgétaire multilatérale (17 janvier 2024)

Cette proposition vise à modifier les règles relatives au suivi et à la coordination des politiques budgétaires des États membres de l'Union européenne. La résolution établit des règles visant à garantir une coordination efficace des politiques économiques des États membres, telles que des règles sur le suivi des plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de l'Union en matière de croissance et d'emploi.

Les députés belges sont divisés sur cette proposition, le soutien venant principalement des libéraux, des démocrates-chrétiens et de la N-VA. Les députés du PTB-PVDA, des verts et des socialistes, et les députés d'extrême droite du Vlaams Belang ont voté contre cette proposition.



Fonds social pour le climat (22 juin 2022)

L'objectif de cette proposition est d'établir un fonds pour aider les citoyens de l'UE à faire face aux coûts sociaux et économiques de la transition climatique et énergétique. Les États membres peuvent utiliser le FSC pour soutenir des mesures structurelles et des investissements dans l'efficacité énergétique et la rénovation des bâtiments, le chauffage et le refroidissement durables et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi que dans des solutions de mobilité à zéro ou à faible taux d'émission.

Les députés européens ont majoritairement voté en faveur de cette initiative, témoignant ainsi d'un soutien de l'ensemble du spectre politique. La seule opposition est venue des groupes les plus à droite, représentés par les partis nationalistes et d'extrême droite, N-VA et Vlaams Belang.



Marc Botenga



Philippe Lamberts



Maria Arena



Olivier Chastel



Tom Vandenkendelaere



Geert Bourgeois



Gerolf Annemans



Marc Tarabella



Saskia Bricmont



Kathleen Van Brempt



Frederique Ries



Cindy Franssen



Johan Van Overtveldt



Filip De Man



Sara Matthieu



Hilde Vautmans



Benoit Lutgen



Assita Kanko



Tom Vandendriessche



Guy Verhofstadt



Pascal Arimont

Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (1^{er} juin 2023)

Cette proposition vise à renforcer la protection de l'environnement et des droits humains dans l'UE et dans le monde. La directive sur le devoir de diligence obligera les grandes entreprises à identifier et à prévenir, à faire cesser ou à atténuer les impacts négatifs réels et potentiels de leurs propres activités, de celles de leurs filiales et de celles de leurs partenaires commerciaux sur les droits humains et l'environnement.

Les députés européens belges ont majoritairement voté en faveur de la proposition, y compris la gauche, les verts, les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. En revanche, les députés du Vlaams Belang et de la N-VA ont voté contre la directive.



Protection des droits humains et politique migratoire extérieure de l'UE (19 mai 2021)

Cette proposition soutient une approche fondée sur les droits humains pour l'ensemble du cycle de la politique migratoire, en accordant une attention particulière aux femmes migrantes et aux mineurs migrants non accompagnés. Le rapport recommande d'augmenter les promesses de réinstallation, de renforcer les voies d'entrée sûres et légales et d'empêcher les retours forcés de réfugiés depuis les pays d'accueil. Il invite également la Commission et les États membres à renforcer le dialogue avec les pays tiers sur les droits des migrants, en tant que partie intégrante de la politique de l'UE en matière de droits humains.

Les députés européens belges ont majoritairement voté en faveur de la proposition, y compris la gauche, les verts, les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. En revanche, les députés du Vlaams Belang et de la N-VA ont voté contre la directive.



Rôle de la politique fiscale en temps de crise (12 décembre 2023)

Le rapport se concentre sur les solutions permettant de remédier aux effets des crises du Covid et de la guerre en Ukraine sur les entreprises de l'UE grâce à un système fiscal plus robuste et plus équitable. Le rapport recommande notamment à la Commission d'évaluer l'efficacité des incitants fiscaux temporaires appliqués dans les États membres, d'éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles par des mesures fiscales, de revoir la fiscalité du transport aérien et maritime afin de l'aligner sur les objectifs du « Green Deal » et d'instaurer des normes minimales en matière de prix du carbone.

Les députés européens belges ont majoritairement voté en faveur de la proposition, y compris les verts, les socialistes et les libéraux. Les abstentions sont venues de la gauche et d'une partie des démocrates-chrétiens. Les députés du Vlaams Belang et de la N-VA ont voté contre la résolution finale.



Nouvel instrument commercial pour interdire les produits fabriqués par le travail forcé (9 juin 2022)

Cette proposition porte sur l'adoption d'un mécanisme de traçabilité efficace des biens produits par le biais du travail forcé et du travail des enfants. Pour ce faire, il convient d'étendre le règlement aux activités liées au transport, au stockage et à la distribution des produits, en y incluant les produits provenant de zones à haut risque, telles que le Xinjiang et d'autres régions où le travail forcé est imposé par l'État, et en posant également l'adoption de mesures correctives comme condition à la levée de l'interdiction des produits dont les autorités chargées de l'enquête ont constaté qu'ils étaient entachés de travail forcé.

Tous les députés européens belges des différentes factions politiques, y compris la gauche, les verts, les socialistes, les libéraux, les démocrates-chrétiens et le groupe de la droite nationaliste et d'extrême droite, ont soutenu cette proposition.



Action européenne commune en matière de soins (5 juillet 2022)

Cette résolution invite la Commission à présenter une stratégie européenne ambitieuse, solide et durable en matière de soins, qui s'appuie sur le droit de chacun à des soins abordables, accessibles et de qualité. Le rapport appelle à un financement plus efficace de tous les types de services de soins, ainsi qu'à des investissements dans les services de garde d'enfants, les soins aux personnes âgées et aux autres personnes ayant besoin d'assistance. Il soutient également les mesures législatives et les investissements au niveau de l'UE visant à promouvoir des conditions de travail décentes et à rendre le travail dans le secteur des soins plus attrayant.

Les députés belges ont majoritairement voté en faveur de la proposition, y compris la gauche, les verts, les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. En revanche, les députés du Vlaams Belang et de la N-VA ont voté contre la résolution finale.



Une Europe sociale forte pour des transitions justes (17 décembre 2020)

Cette initiative aborde les principaux défis auxquels les marchés du travail et les travailleurs seront confrontés au cours des dix prochaines années. Ces défis incluent notamment le passage à une économie plus verte et numérique, qui affectera de manière inégale les travailleurs des divers secteurs. Les députés proposent certains objectifs à atteindre d'ici 2030, parmi lesquels: garantir un salaire décent pour chaque travailleur, augmenter le taux de couverture des négociations collectives, réduire le chômage des jeunes, éliminer l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, et garantir un logement abordable pour chaque personne.

Les députés belges de la N-VA et du Vlaams Belang ont voté contre cette résolution, en accord avec les positions critiques de leurs groupes européens. Les autres députés belges de gauche, les libéraux et les démocrates-chrétiens soutiennent cette initiative sociale.



Réduire les inégalités en mettant l'accent sur la pauvreté au travail (9 février 2021)

Cette initiative s'attaque au problème de la pauvreté au travail. La pauvreté au travail survient lorsqu'une personne ne dispose pas d'un revenu suffisant, bien qu'elle ait un emploi stable. Le rapport présente une série de mesures pour lutter contre ce problème, notamment le renforcement des systèmes de négociation collective et le renforcement des cadres relatifs au revenu minimum, aux salaires minimums et aux pensions minimums.

Comme pour les propositions précédentes, une large coalition de députés belges de différentes familles politiques soutient l'initiative. L'opposition est limitée aux députés du Vlaams Belang et de la N-VA.



Les salaires minimums adéquats dans l'UE (25 novembre 2021)

Cette proposition vise à introduire des critères minimaux pour des salaires minimums adéquats dans l'ensemble de l'UE. Ces critères s'aligneraient aux valeurs de référence internationales de 60% du salaire brut médian et de 50% du salaire brut moyen d'un pays. De plus, les députés veulent s'assurer que l'argent public ne soit perçu que par les entreprises qui respectent les salaires minimums et les conventions collectives.

15 députés belges ont soutenu l'initiative sur le salaire minimum, tandis que les députés de la N-VA s'y sont opposés, bien que leur groupe européen y était favorable. Les membres du Vlaams Belang ont également voté contre.



Négociations collectives (objectif : couverture de 90% d'ici à 2030)

La négociation collective est une composante clé de l'économie sociale de marché européenne. En unissant leurs forces, les représentants des travailleurs disposent d'un plus grand pouvoir de négociation avec les employeurs en ce qui concerne la rémunération et les conditions de travail. Dans le cadre du rapport sur les transitions justes, les députés ont voté l'objectif d'une couverture des négociations collectives de 90% d'ici 2030, au moins en ce qui concerne les systèmes nationaux qui combinent la réglementation statutaire et celle des partenaires sociaux en matière d'emploi et de conditions de travail (paragraphe 19/1 - 16/12 /2020).

Cette initiative est soutenue par la plupart des députés belges, à savoir ceux qui appartiennent aux factions de gauche, ainsi que les libéraux et les démocrates-chrétiens. À l'inverse, cette proposition d'objectif est combattue par les nationalistes flamands de la N-VA, tandis que le Vlaams Belang s'est abstenu.



Amélioration des conditions de travail dans le cadre de travail via une plateforme (2 février 2023)

Cette proposition vise à garantir que les personnes qui travaillent par l'intermédiaire de plateformes numériques bénéficient des droits du travail et des avantages sociaux auxquels elles ont droit. L'initiative fournit des indicateurs permettant de déterminer si une plateforme peut être qualifiée d'employeur et d'évaluer le statut des travailleurs de la plateforme afin de leur accorder des droits du travail et des droits sociaux.

Elle améliore également la transparence et la traçabilité du travail sur plateforme en exigeant que les plateformes déclarent le travail et fournissent des informations sur leurs activités et les personnes qui travaillent pour elles auprès des autorités nationales et en exigeant une supervision humaine des systèmes automatisés. La directive vise également à renforcer les négociations collectives et le dialogue social.



Marc Botenga



Philippe Lamberts



Maria Arena



Olivier Chastel



Tom Vandenkendelaere



Geert Bourgeois



Gerolf Annemans



Marc Tarabella



Saskia Bricmont



Kathleen Van Brempt



Frederique Ries



Cindy Franssen



Johan Van Overtveldt



Filip De Man



Sara Matthieu



Hilde Vautmans



Benoit Lutgen



Assita Kanko



Tom Vandendriessche



Guy Verhofstadt



Pascal Arimont

Renforcer l'application du principe de l'égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de valeur égale entre les hommes et les femmes (5 avril 2022)

Cette proposition vise à faire respecter l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour un travail égal en renforçant les mécanismes déjà d'application. Cette proposition établit des obligations de déclaration pour les grandes entreprises, en introduisant le droit de demander aux employeurs des informations décomposées par sexe sur la rémunération moyenne d'autres travailleurs effectuant un travail similaire. Elle facilite également l'accès à la justice pour les victimes de discriminations salariales.

Cette proposition sur l'application du principe de transparence des salaires pour les travailleurs a été soutenue par tous les députés belges de gauche, les verts, les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. Seuls les députés de la droite nationaliste N-VA et du Vlaams Belang ont voté contre et se sont abstenus, respectivement.



Défis pour les zones urbaines à l'ère post-Covid (15 février 2022)

Cette initiative vise à remédier aux vulnérabilités auxquelles les villes sont confrontées depuis de longue date et qui ont été exacerbées par la pandémie de Covid-19. Parmi les questions qui doivent être abordées, le logement abordable, la pollution, le chômage et la fracture numérique sont notamment mentionnés. Ce rapport appelle à un nouveau modèle pour les zones urbaines de l'UE, comprenant de nouvelles possibilités de financement pour les autorités locales et des normes minimales pour les partenariats impliquant les autorités locales et urbaines.

Cette initiative a reçu un large soutien de la part des députés belges de tous les partis, à savoir la gauche, les verts, les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. Cependant, les membres appartenant à la N-VA et au Vlaams Belang ont opté pour l'abstention.



Marc Botenga



Philippe Lamberts



Maria Arena



Olivier Chastel



Tom Vandenkendelaere



Geert Bourgeois



Gerolf Annemans



Marc Tarabella



Saskia Bricmont



Kathleen Van Brempt



Frederique Ries



Cindy Franssen



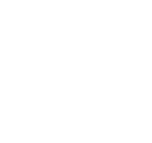
Johan Van Overtveldt



Filip De Man



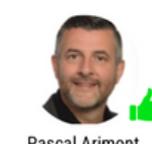
Sara Matthieu



Hilde Vautmans



Guy Verhofstadt



Pascal Arimont



Assita Kanko



Tom Vandendriessche

Nouvelles ressources propres avec effets redistributifs (16 septembre 2020)

Cette proposition a relevé le plafond des ressources propres de l'UE afin de lui permettre de financer la reprise économique suite à la pandémie de la Covid-19. En outre, le Parlement européen a demandé l'introduction de nouvelles sources de revenus pour l'UE ayant des effets redistributifs, telles qu'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, le nouveau mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, une taxe sur les services numériques et la taxe sur les transactions financières.

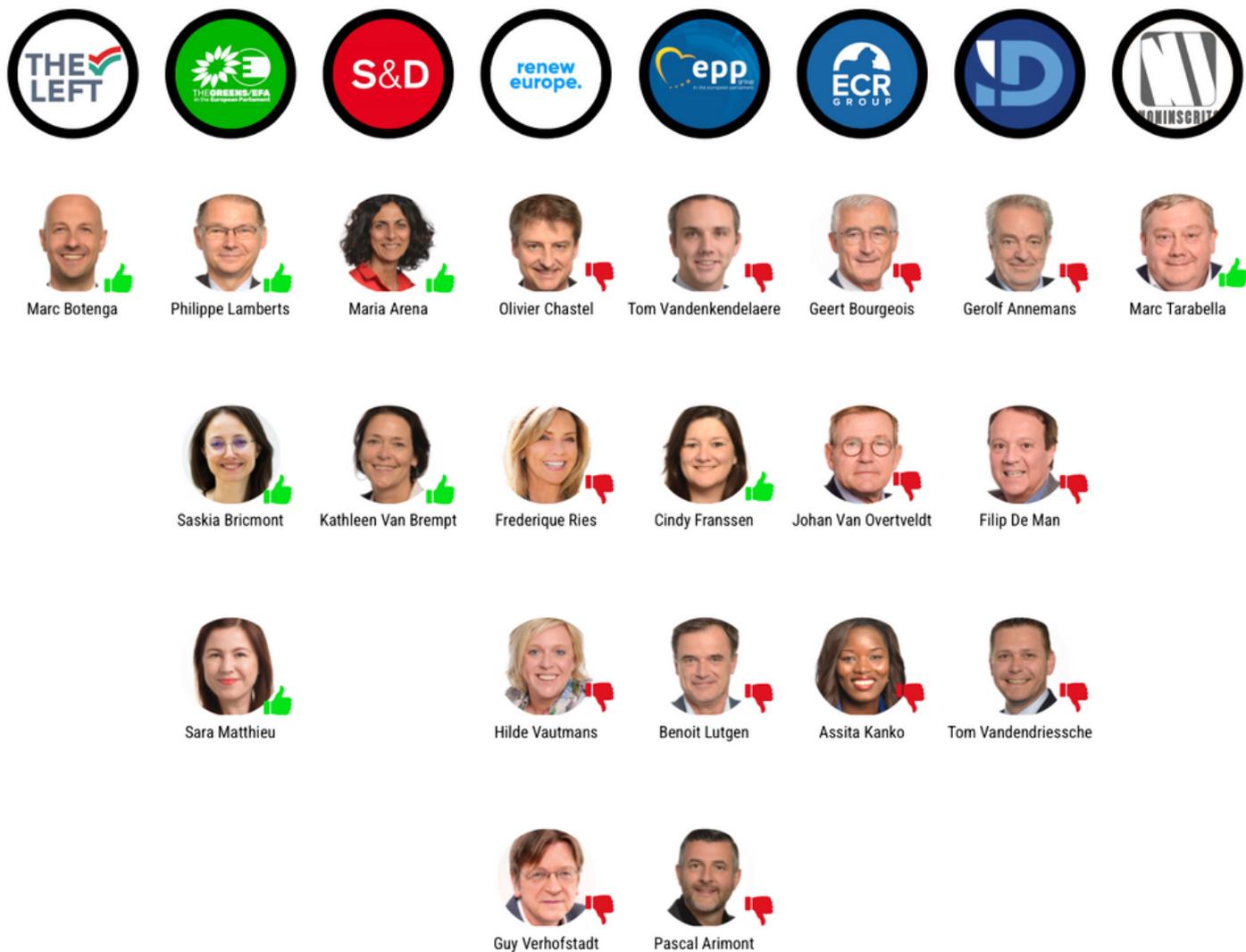
Cette initiative a reçu le soutien de la plupart des députés européens belges, notamment les verts, les socialistes, les libéraux, les démocrates-chrétiens et la N-VA. Les membres du Vlaams Belang s'y sont opposés, tandis que le représentant du PTB-PVDA s'est abstenu.



Devoir de vigilance et responsabilité des entreprises (10 mars 2021)

Cette proposition du Parlement européen vise à corriger l'impact négatif des modes de production et de consommation de l'UE. Trois aspects sont principalement concernés: la dégradation de l'environnement, les droits humains et les conditions de travail dans le monde. Les députés demandent une législation établissant de nouvelles exigences au devoir de vigilance pour les produits mis sur le marché intérieur afin de garantir leur conformité avec les critères environnementaux et les droits humains.

Le nouveau cadre est soutenu par une large coalition de membres belges de la gauche, des verts et des socialistes, ainsi que des libéraux, des démocrates-chrétiens et du Vlaams Belang. Seuls les membres de la N-VA ont opté pour l'abstention.



Pandémie de Covid-19 : leçons tirées et recommandations pour l'avenir (12 juillet 2023)

Cette résolution traite de la réponse de l'UE à la pandémie de Covid-19 et fournit des recommandations pour la prévention et l'endigement de futures urgences sanitaires. L'amendement 70, en particulier, invite les États membres et la Commission à soutenir activement les négociations visant à étendre la décision du CM12 sur les ADPIC aux produits thérapeutiques et diagnostiques. Il est favorable à une dérogation plus large aux ADPIC à l'avenir afin de garantir un accès équitable, universel et abordable aux traitements médicaux essentiels et de relever les défis potentiels en matière de production et d'approvisionnement en cas de pandémie.



Loi sur les services numériques (LSN) (20 janvier 2021)

La croissance rapide de l'espace numérique a suscité des inquiétudes quant à la diffusion de produits contrefaits, de discours haineux et de désinformation en ligne. L'objectif de la loi sur les services numériques (LSN) est de responsabiliser les entreprises numériques quant aux contenus qu'elles hébergent. La LSN veut également accroître la transparence et surveiller la modération des contenus par les plateformes numériques, notamment l'utilisation des algorithmes.

La proposition a été soutenue par les députés belges des différentes groupes politiques, à savoir la gauche, les verts, les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. Seuls les députés nationalistes du parti N-VA et du Vlaams Belang ont voté contre la proposition.



Conférence sur l'avenir de l'Europe (18 juin 2020)

La conférence sur l'avenir de l'Europe était un débat animé par les citoyens sur l'avenir du projet européen. Une plateforme numérique multilingue mise en place par les institutions européennes a facilité la participation citoyenne. Les recommandations finales qui ont émergé de la conférence comprennent un certain nombre de mesures visant à rendre le marché du travail de l'UE plus inclusif. Elles incluent la volonté de donner à l'UE davantage de compétences en matière de législation et d'harmonisation de la politique sociale. Elles comprennent aussi un protocole de progrès social (PPS), qui en cas de conflit, garanti la primauté des travailleurs, des syndicats et des droits sociaux sur les libertés économiques et les autres politiques de l'UE. La résolution demande également un salaire minimum viable et davantage d'opportunités de travail pour les jeunes et les personnes défavorisées.

Une majorité de députés belges, en particulier ceux du centre et de la gauche, soutiennent la mise en œuvre des propositions de la conférence. En revanche, les députés du Vlaams Belang et de la N-VA ont voté contre la résolution finale.

Legal References

1. Roadmap on a Social Europe: two years after Porto - 11 May 2023 - vote: resolution (as a whole)
2. Quality traineeships in the EU - 14 June 2023 - vote: resolution (as a whole)
3. Single market emergency instrument - 13 Sep 2023 - vote: Commission proposal
4. Revision of the European Labour Authority mandate- 18 Jan 2024 - Amendment 4
5. Revision of the European Works Councils Directive - 02 Feb 2023 - vote: resolution (as a whole)
6. Effective coordination of economic policies and multilateral budgetary surveillance - 17 Jan 2024 - vote: decision to enter interinstitutional negotiations
7. Social Climate Fund - 22 June 2022 - vote: Commission proposal
8. Corporate Sustainability Due Diligence - 01 June 2023 - vote: Commission proposal
9. Human rights protection and the EU external migration policy - 19 May 2021 - vote: AFET resolution (as a whole)
10. Role of tax policy in times of crisis - 12 Dec 2023 - vote: resolution (as a whole)
11. A new trade instrument to ban products made by forced labour - 09 Jun 2022 - vote: Resolution (as a whole)
12. Common European action on care - 05 Jul 2022 - vote: resolution (as a whole)
13. A strong social Europe for Just Transitions - 17 Dec 2020 - vote: resolution (as a whole)
14. Reducing inequalities with a special focus on in-work poverty - 09 Feb 2021 - vote: EMPL resolution (as a whole)
15. Adequate minimum wages in the European Union - 25 Nov 2021 - vote: decision to enter into interinstitutional negotiations
16. A strong social Europe for Just Transitions - 17 Dec 2020 - paragraph 19/1
17. Improving working conditions in platform work - 02 Feb 2023 - vote: decision to enter interinstitutional negotiations
18. Strengthening the application of the principle of equal pay for equal work or work of equal value between men and women - 5 Apr 2022 - vote: decision to enter interinstitutional negotiations
19. Challenges for urban areas in the post-COVID-19 era - 15 Feb 2022 - vote: Motion for resolution
20. Draft Council decision on the system of Own Resources of the European Union - 16 Sep 2020 - Council Draft Act
21. Corporate due diligence and corporate accountability - 10 Mar 2021 - vote: Resolution (as a whole)
22. COVID-19 pandemic: lessons learned and recommendations for the future - 12 July 2023 - Amendment 70
23. Digital Services Act - 20 Jan 2021 - Vote: Commission proposal
24. Conference on the Future of Europe - 18 June 2020 - vote: Resolution (as a whole)

GLOSSAIRE

ADPIC – Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

DSA – Digital Services Act (loi sur les services numériques)

MEP – Membre du Parlement européen

LIENS CONNEXES



ACV-CSC | www.hetacv.be - www.lacsc.be



ABVV-FGTB | www.abvv.be - www.fgtb.be



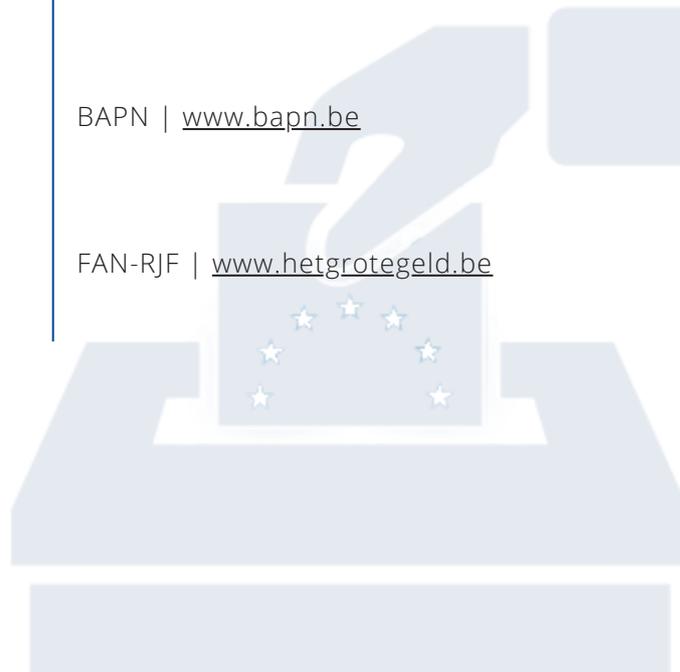
ACLVB-CGSLB | www.aclvb.be - www.cgslb.be



BAPN | www.bapn.be



FAN-RJF | www.hetgrotegeld.be





POUR



CONTRE

